

à constater que ces discours sont à peu près toujours pareils et que l'orateur en profite semble-t-il, pour faire l'éloge de sa circonscription et de sa province. Ma tâche ne sera pas trop difficile alors puisque je viens—et je ne fais que répéter ce que nombre d'autres ont dit avant moi—de l'une des plus belles circonscriptions du Canada, celle de Royal, au Nouveau-Brunswick. Nous, de là-bas, sommes très modestes lorsqu'il s'agit de décrire notre province. On dit d'elle que c'est la «province vierge du Canada»; du moins, c'est ce qui est inscrit sur les plaques matricules de nos automobiles. Il y a quelques années, nous disions que le Nouveau-Brunswick était la «province pittoresque du Canada». Je proposerais, comme je l'ai déjà fait, que nous combinions un jour ces deux appellations et que ma province soit connue sous le nom de «pittoresque province vierge du Canada».

Parlant de la circonscription de Royal, lorsque j'ai pris mon fauteuil au Sénat il y a quelques jours, je me suis rappelé la nomenclature d'hommes distingués qui ont représenté ma circonscription au Sénat par le passé. Permettez-moi d'en nommer quelques-uns. Je me souviens que, lorsque j'étais bambin, c'était l'honorable George King, de Chipman—qui s'était distingué pendant plusieurs années auparavant comme représentant de la circonscription de Queens à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick—qui était notre représentant au Sénat. Je me souviens du sénateur Domville qui était reconnu comme un brandon de discorde. Au cours de sa carrière, il a fait partie des deux partis politiques et je pense qu'il a changé d'idée assez souvent. Il représentait aussi ma division sénatoriale. Il y a eu aussi le sénateur George W. Fowler. Certains honorables sénateurs se souviendront sans doute de lui. C'était un représentant fort distingué. Lorsque, au cours de la première guerre mondiale, on lui a demandé de recruter un bataillon au Nouveau-Brunswick, il est revenu après quelques semaines avec une liste de 2,800 noms, soit les effectifs de deux bataillons. Le sénateur Walter Foster, qui venait de Rothesay, dans ma division sénatoriale, a déjà été Président du Sénat. La plupart d'entre vous se souviendront du sénateur George P. Jones, l'un des députés ou sénateurs les plus populaires des Maritimes.

Les sénateurs originaires de la division sénatoriale de Royal ont représenté d'autres régions du Canada au Sénat. C'était le cas, par exemple, du sénateur James King, fils du sénateur George King, dont j'ai parlé tout à l'heure. Le sénateur James King était encore petit garçon quand il a quitté la circonscription de Royal; plus tard, il a représenté la Colombie-Britannique au Sénat. Sir George Foster, qui fut sénateur également,

venait de ma province. Enfin, mais non le moindre, le sénateur de Vancouver-Sud (l'honorable M. Farris),—que je ne vois pas à son siège aujourd'hui,—venait aussi de la division sénatoriale de Royal. Je pourrais mentionner d'autres néo-Brunswickois qui ont très bien réussi dans la carrière de leur choix, soit au Canada soit aux États-Unis, mais je ne m'étendrai pas là-dessus aujourd'hui.

Honorables sénateurs, j'aimerais dire quelques mots au sujet des industries de ma région et du Nouveau-Brunswick en général. Je tiens à signaler que ma division sénatoriale constitue, pour ainsi dire, un Canada miniature. J'entends par là que ma circonscription est dotée de presque tous les genres d'industries qu'on trouve au Canada, notamment, l'agriculture, l'exploitation forestière, les mines, l'industrie touristique, la pêche,—la pêche dans les eaux intérieures, évidemment, puisque la province ne touche à la mer à aucun endroit,—et l'industrie de transformation. Ma division sénatoriale a été l'une des premières régions colonisées au Canada. Les fermes occupent les quatre-cinquièmes de sa superficie, et l'agriculture est notre principale industrie. La ville de Sussex, ma ville natale, est reconnue comme étant le centre de l'industrie laitière des provinces Maritimes. Ses habitants sont, certes, très fiers de ce que ses troupeaux de vaches laitières ont été primés aux grandes expositions tenues non seulement au Canada mais aux États-Unis.

Je tiens à signaler, honorables sénateurs, que la ligne de conduite du gouvernement depuis trois ans a beaucoup aidé à l'industrie agricole de ma province, comme d'ailleurs, aux autres régions du Canada. Par exemple, la loi sur la stabilisation des prix agricoles, destinée à maintenir un prix minimum à l'égard des principaux produits de la ferme, a eu pour effet d'assurer un prix de soutien, ce qui donne au cultivateur une idée du prix auquel il peut s'attendre. Les prêts consentis par l'entremise de la Société du crédit agricole ont énormément aidé les cultivateurs par tout le Canada. Je pourrais mentionner aussi l'assurance des récoltes qui intéresse encore plus les cultivateurs de l'Ouest que les autres. Si j'ai parlé de toutes ces choses, c'est pour dire qu'elles font partie du programme du gouvernement destiné à aider le cultivateur à obtenir un revenu comparable à celui des autres classes de la société.

Je suis heureux de voir que le discours dont nous sommes saisis aujourd'hui témoigne qu'on s'intéressera davantage à l'agriculture. On adoptera des mesures législatives selon lesquelles les programmes des gouvernements fédéral et provinciaux tendant au rétablissement rural permettront une plus